

Point 6.3 de l'ordre du jour : Compte rendu sur la contribution des membres**Objectif :**

1. Présenter un compte rendu des contributions des membres lors de la réunion.

Contexte :

2. Le règlement financier 14 prévoit que le directeur général présente à chaque réunion/conférence du PROE un compte rendu sur l'encaissement des contributions des membres.
3. Ce compte rendu fournit une mise à jour de l'état des contributions des membres au 31 décembre 2025, ainsi qu'une brève mise à jour de l'état le plus récent des contributions des membres au moment de la rédaction dudit compte rendu (au 31 mai 2026). Une nouvelle mise à jour sera fournie lors de la réunion.

Mise à jour :

4. Les états financiers audités au 31 décembre 2025 font état d'un revenu total des contributions des membres de 1 106 936 USD, soit une légère augmentation de 165 045 USD par rapport aux contributions de 2024, qui s'élevaient à 1 271 981 USD. Le solde net global (en espèces) dû par les membres au 31 décembre 2025 s'élevait à 301 771 USD (voir l'annexe 1).
5. Le tableau de l'annexe 2 présente le dernier état actualisé des contributions au 31 mai 2026, qui indique les montants attendus des membres pour les contributions de l'année en cours, soit un total de 1 128 091 USD. Au 31 mai 2026, le PROE avait reçu 767 428 USD, soit 68% des contributions pour 2026, ce qui, ajouté aux contributions non acquittées des années précédentes, laisse un solde net de 662 435 USD sur les contributions impayées des membres.

Recommandation :

6. Les participants à la réunion sont invités à :
 - 1) **examiner** le rapport et **traiter** la question des cotisations impayées des membres ; et
 - 2) **s'engager** collectivement et individuellement à payer l'intégralité des contributions non acquittées et restant dues en 2026.
-